

FINANCIERE MARJOS

<p>RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL DU 1ER JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023</p>

Des exemplaires du rapport financier semestriel sont disponibles sans frais auprès de FINANCIERE MARJOS (ex CLAYEUX), au siège social, ainsi que sur les sites internet de FINANCIERE MARJOS (<http://www.financiere-marjos.com>) et de l’Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Société En Commandite par Actions au capital social de 199 675,98 euros
58 avenue de Wagram - 75017 - PARIS
RCS PARIS B 725 721 591

Table des matières

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	4
2.RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	4
FINANCIERE MARJOS.....	4
COMPTES SEMESTRIELS DU 1ER JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023	4
1 ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE	5
1.1. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE DU 1ER JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023	5
2 PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS.....	9
2.1 COMPTES SEMESTRIELS	9
2.2 RESULTAT SOCIAL DE CES 6 PREMIERS MOIS.....	9
2.3 MONTANT DES CAPITAUX PROPRES DE FINANCIERE MARJOS (DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-248 DU CODE DE COMMERCE).....	9
2.4 MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	9
3 FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	9
4 INFORMATIONS ET DONNEES COMPTABLES PRESENTEES	10
5 INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL	10
5.1 MONTANT DU CAPITAL SOCIAL	10
5.2 ACTIONS AUTO-DETENUES	10
5.3 CAPITAL POTENTIEL.....	10
6 RESSOURCES HUMAINES ET ACTIONNARIAT SALARIE.....	11
6.1 RESSOURCES HUMAINES.....	11
6.2 ACTIONNARIAT SALARIE	11
7 IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	11
7.1 IMPACT SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	12
7.2 IMPACT ENVIRONNEMENTAL	12
8 INFORMATIONS CONCERNANT LES DIRIGEANTS	12
8.1 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES AU COURS DE LA PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2023	12
8.2 REMUNERATION ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX.....	13

8.3 OPERATIONS REALISEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX, LES PERSONNES ASSIMILEES ET LEURS PROCHES.....	14
10 AUTRES INFORMATIONS.....	14
10.1 COMMUNICATION DES CHARGES SOMPTUAIRES	14
10.2 FRAIS GENERAUX EXCESSIFS OU NE FIGURANT PAS SUR LE RELEVÉ SPECIAL	14
10.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES	14
10.4 PERSPECTIVES ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION SUR LE SEMESTRE ARRETE AU 30 JUIN 2023	15

FINANCIERE MARJOS

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1.1. Personne responsable du Rapport Financier Semestriel au 30/06/2023

1.1.1. Responsable des Informations

Monsieur Philippe GELLMAN et Monsieur Vincent FROGER DE MAUNY, Co-Gérants de FINANCIERE MARJOS.

1.1.2. Attestation du Responsable

« J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant à la section 2 ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice».

Fait à Paris, le 22 décembre 2023

2. RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE FINANCIERE MARJOS

COMPTES SEMESTRIELS DU 1ER JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023

1 ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE DU 1ER JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023

FINANCIERE MARJOS est un outil coté sur le marché Euronext-C.,.

La stratégie est d'utiliser ce support pour réaliser un apport d'actifs importants, par augmentation du capital, permettant ainsi à un groupe international de se faire coter à Paris dans un délai court.

A ce stade, nous avons un candidat intéressé et les actionnaires optent pour ce candidat qui répond aux différents critères souhaités :

- taille de la cible
- potentiel de développement
- part de capital réservée aux actionnaires de FINANCIERE MARJOS après déduction des apports d'actifs
- potentiel de croissance et de liquidité des titres concernés.

1.1.1. RAPPEL DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE DU 1^{er} JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023

-
- Le 5 juin 2023, la gérance de la société a décidé de transférer le siège social de la société au 58, avenue Wagram, 75017 PARIS ; le changement de siège social fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des associés.
- Les associés commanditaires ont apporté en comptes courants d'associés la somme de 150.000 euros au cours du premier semestre 2023.
- Un projet de reconstitution des fonds propres de la société est en cours. La question de la reconstitution des fonds propres sera débattue lors de la prochaine assemblée générale des associés.

1.1.2. CONTINUITE D'EXPLOITATION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation au regard :

- De l'engagement de l'associé commandité de ne pas rendre exigible sa dette en compte courant tant que la société FINANCIERE MARJOS ne disposera pas des capacités financières suffisantes pour le rembourser ;
- De l'engagement d'apport en compte courant des associés commanditaires pour un montant total de 150.000 euros afin de financer les dettes courantes de la société ;

- De l'obtention d'une lettre de soutien de la société WELL, associée commandité garantissant le financement des besoins de la société jusqu'au transfert de la Commandite. Cet engagement étant repris par le futur associé Commandité.

Compte tenu des éléments ci-dessus, les co-gérants ont arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la société FINANCIERE MARJOS en considérant qu'il n'existait pas d'incertitude significative à la continuité d'exploitation.

1.1.3. CHIFFRE D’AFFAIRES SEMESTRIEL AU COURS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2023

Au cours de cette période semestrielle, la Société n’a pas réalisé de chiffre d’affaires. La société n’a pas eu d’activité opérationnelle au cours de cette période.

1.1.4. RESULTATS DE LA PERIODE SEMESTRIELLE DE LA SOCIETE

Les chiffres importants du premier semestre 2023 sont repris dans le tableau ci-dessous :

<i>En €</i>	30/06/2023	30/06/2022
Chiffres d'affaires	-	-
Résultat d'exploitation	-36 998	-74 093
Résultat courant avant impôts	-36 998	-74 093
Résultat financier	-	-
Résultat exceptionnel	-	116 052
Résultat net	-36 998	41 959

1.1.5. ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES AU COURS DE CES 6 MOIS

La société n’a pas de filiales.

1.1.6. FACTEURS DE RISQUES

1.1.6.1. FACTEURS DE RISQUES FINANCIERS

a) Risques liés au financement de la Société

A la date d’élaboration du présent rapport, la Société n’a pas d’emprunt en cours ; elle s’expose cependant à un risque de trésorerie au regard de l’absence de liquidités.

b) Risque de change

A la date d’élaboration du présent rapport, la Société n’a aucune activité hors de la zone euro et n’est donc pas exposée à un quelconque risque de change.

c) Risque d’absence de liquidité des actifs

A la date d’élaboration du présent rapport, la Société ne détient plus directement ou indirectement d’actif immobilier et n’est donc pas exposée à un quelconque risque de liquidité des actifs.

d) Risque actions

Aucun

f) Risque de liquidité

A la date d'élaboration du présent rapport, la Société ne détient aucune action dont elle voudrait se dessaisir. En revanche, la société est sous le régime de la continuité de l'exploitation malgré l'état de capitaux qui sont inférieurs à la moitié du capital social.

D'une manière générale, et au regard de l'absence de liquidités, la société s'expose à un risque de ne pas pouvoir honorer ses engagements financiers vis-à-vis de ses créanciers.

Par ailleurs, l'absence de liquidité pourrait empêcher la réussite totale du projet d'augmentation de capital envisagé ; la société pourrait en effet ne pas être en mesure de vendre les titres qui seront émis et excédant l'engagement de 75% souscrit par les actionnaires.

La société a cependant le soutien financier de ses actionnaires qui ont fait des apports en comptes courants afin de permettre à la société de disposer de trésorerie.

1.1.6.2. FACTEURS DE RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Compte tenu de l'absence d'activité de la société, le risque lié à l'activité de la Société est essentiellement celui du maintien de l'exploitation malgré la situation financière de la société.

1.1.6.3. FACTEURS DE RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Compte tenu de l'absence d'activité de la société, à la date d'élaboration du présent rapport, le risque lié à l'environnement légal et réglementaire de la Société est nul. Les titres composant le capital social de la Société sont inscrits sur le Marché NYSE EURONEXT PARIS, compartiment C ; la Société est donc soumise au bon respect de la réglementation en vigueur.

1.1.7. LES LITIGES EN COURS

Au 1^{er} semestre 2023, une procédure a été initiée contre la société Préatoni dirigée par l'ancien Gérant démissionnaire de la société FINANCIERE MARJOS. La société considère que l'ensemble des travaux juridiques et comptables réalisés depuis 2020 concernant une possible opération de fusion et financée par elle-même ont été détournés par son ancien gérant au profit de tiers.

La société a engagé une procédure devant le tribunal de commerce de Paris afin de faire valoir ses droits. Elle demande le règlement des sommes engagées pour un montant de 563.773 euros.

Par ailleurs, la société a fait l'objet d'un contrôle sur pièces au titre de l'exercice 2013 ayant donné lieu à des rappels de taxe sur la valeur ajoutée d'un montant de 160.386 euros. Malgré différents recours, la requête de la société a été rejetée par un jugement du tribunal administratif de Paris en date du 26 avril 2022. La société n'a pas fait appel de cette décision dans le délai qui lui était accordé. Le montant total à verser de ce litige est de 198.856 euros.

La société a engagé un recours à l'encontre de l'ancien propriétaire de FINANCIERE MARJOS visant à faire valoir la clause de garantie de passif (GAP) concernant la dette de TVA et le paiement direct du montant de la dette de TVA.

Enfin, en raison de retard dans la publication du rapport financier semestriel de l'exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2016, le Président de l'Autorité des Marchés Financiers a saisi le juge des référés du Tribunal de grande instance de Paris pour contraindre la société à publier ses résultats. L'astreinte à payer par la société s'est élevée à 10.000 euros hors pénalités au titre de l'article 700 du Code de procédure civile.

2 PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS

2.1 COMPTES SEMESTRIELS

Il est rappelé que la Société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours de la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023.

La Société a enregistré – 36 998 euros de pertes d'exploitation qui correspondent à des charges diverses. Il est précisé que la société a annulé ses jetons de présence.

Le montant des charges d'exploitation est de 36 998 euros, et il n'existe aucune recette d'exploitation, en conséquence, le résultat d'exploitation ressort à – 36 998 euros.

Il n'existe pas de charges ni de produits financiers, en conséquence, le résultat financier s'établit à 0 euro au 30 juin 2023 contre 0 euro au 1^{er} janvier 2023.

Le résultat exceptionnel s'établit à 0 euro.

2.2 RESULTAT SOCIAL DE CES 6 PREMIERS MOIS

Au cours de cette période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, le résultat est une perte de -36 998 euros.

2.3 MONTANT DES CAPITAUX PROPRES DE FINANCIERE MARJOS (DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-248 DU CODE DE COMMERCE)

Compte tenu des résultats générés par FINANCIERE MARJOS au cours des derniers exercices, il apparaît que le montant des capitaux propres est négatif et ressort à -837 552 euros, et reste inférieur à la moitié du montant du capital social.

2.4 MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément à la loi, nous vous indiquons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

3 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément à ce qui a été rappelé au paragraphe 1.1 du présent rapport, la Société ne détient plus au 30 juin 2023 aucune filiale ou participation.

Conformément à l'article L.233-6 du nouveau Code de commerce, nous vous indiquons par ailleurs que la Société n'a effectué aucune prise de participation au cours de l'exercice écoulé dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française.

4 INFORMATIONS ET DONNEES COMPTABLES PRESENTEES

Il est rappelé que la Société ne détient plus aucune participation de quelque nature que ce soit au 30 juin 2023 et n'exerce plus aucun contrôle sur une quelconque entité du Groupe.

5 INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

5.1 MONTANT DU CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2023, le capital social de FINANCIERE MARJOS est de 199.675,38 euros, constitué de 19.967.538 actions d'une valeur nominale de 0,01 euros.

5.2 ACTIONS AUTO-DETENUES

Au 30 juin 2023, la Société ne détenait aucune de ses propres actions.

5.3 CAPITAL POTENTIEL

5.3.1 INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Néant

5.3.2 INFORMATION SUR L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

Néant

5.3.3 ELEMENTS SUSCEPTIBLES D' AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D' OFFRE PUBLIQUE

Nous vous précisons, en application des dispositions de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, que l'élément suivant nous semble susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique ayant pour cible la Société :

- la répartition du capital rappelée sommairement au paragraphe 5.3 du présent rapport.
- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire.
- En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Pour le surplus, le droit de vote double s'acquiert, cesse ou se transfère dans les cas et conditions fixés par la loi.
- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier,

- La modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.

5.3.4 BILAN DES OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DE PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS AUTORISES

Néant.

5.3.5 FRANCHISSEMENT DE SEUILS

En application des dispositions de l'article L233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons que le seuil a été franchi. La déclaration ci-dessous résulte du franchissement du seuil prévu à l'article L 233-13 du Code de commerce.

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage d'actions détenues	Nombre de droits de votes détenus	Pourcentage de droits de vote
WELL	9 401 869	47%	9 401 869	47%
PARK MADISON EQUITIES LCC	3 963 264	20%	3 963 264	20%
FINANCIERE LOUIS DAVID	3 178 036	16%	3 178 036	16%
JMS CLIGNET	2 000 000	10%	2 000 000	10%

6 RESSOURCES HUMAINES ET ACTIONNARIAT SALARIE

6.1 RESSOURCES HUMAINES

A la date de clôture de l'exercice clos le 30 juin 2023, la Société n'emploie aucun salarié.

6.2 ACTIONNARIAT SALARIE

Dans le cadre d'un dispositif d'Epargne salariale visé à l'article L.225-102 du Code de Commerce, le personnel salarié de la société ne détient aucune participation au capital de la société.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société.

Au jour des présentes, la Société n'emploie aucun salarié.

7 IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 5 du Code de commerce, nous vous informons sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société.

7.1 IMPACT SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

La Société n'a aucun salarié, en conséquence, elle ne génère aucune conséquence d'ordre social.

7.2 IMPACT ENVIRONNEMENTAL

L'activité de holding financière de la Société ne produit pas d'impact environnemental.

8 INFORMATIONS CONCERNANT LES DIRIGEANTS

8.1 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES AU COURS DE LA PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2023

Du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 3 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste des mandats ou fonctions exercés au cours de l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux.

Nous vous exposons les mandats et fonctions exercés par l'associé commandité, les deux co-gérants, les 9 membres du Conseil de Surveillance, et le censeur, nommés lors de l'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2020 et du Conseil d'administration réunis le 13 mars 2020. Cette liste prend en compte la démission de Monsieur Patrick Werner de son poste de gérant ainsi que de deux administrateurs.

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Mandat dans la société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (Société, hors société)
WELL	Associé commandité	20/05/2020		
Vincent FROGER DE MAUNY	Gérant	20/05/2020	2030	WELL SA : Président
Yves POZZO DI BORGO	Membre du CS	20/05/2020	Sur les comptes 2026 approuvés en 2027	
Pascale BAUER	Membre du CS	20/05/2020	Sur les comptes 2026 approuvés en 2027	WELL SA : Administrateur ALPS ART AUCTIONS : Administrateur Odiot Joaillerie : Présidente
FINANCIERE LOUIS DAVID	Membre du CS	20/05/2020	Sur les comptes 2026 approuvés en 2027	
Karyn BAYLE	Membre du CS	30/06/2022	Sur les comptes 2028 approuvés en 2029	
Marie-Célie Guillaume	Membre du CS	30/06/2022	Sur les comptes 2028 approuvés en 2029	
Gilles Mansard	Membre du CS	30/06/2022	Sur les comptes 2026 approuvés en 2027	
Aude PETIET	Membre du CS	20/05/2020	Sur les comptes 2026 approuvés en 2027	
Matthieu ROSY	Membre du CS	20/05/2020	Sur les comptes 2026 approuvés en 2027	
Francis MULLER	Membre du CS	20/05/2020	Sur les comptes 2026 approuvés en 2027	
AAA Holding	Censeur du CS	20/05/2020	Sur les comptes 2026 approuvés en 2027	WELL SA : Administrateur

8.2 REMUNERATION ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte des rémunérations et avantages de toute nature accordés par la Société et/ou l'une des sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement et/ou une des sociétés qui exercent sur elle un contrôle exclusif de manière directe ou indirecte, aux membres du Conseil d'administration au titre des mandats exercés dans la Société au cours de la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023.

L'Assemblée Générale du 20 mai 2020 a nommé en tant que membres du Conseil de Surveillance de la société, pour une durée de 6 ans à compter de leur nomination :

- Monsieur Yves Pozzo di Borgo ;
- Madame Pascale Bauer Petiet ;
- Madame Aude Petiet ;
- Monsieur Matthieu Rosy ;
- Monsieur Francis Muller ;
- et La société Financière Louis David

L'Assemblée Générale du 20 mai 2020 a nommé en tant que censeur du Conseil de Surveillance de la société, pour une durée de 6 ans à compter de sa nomination : la société AAA Holding.

L'Assemblée Générale du 30 juin 2022 a nommé en tant que membres du Conseil de Surveillance de la société, pour une durée de 4 ans à compter de leur nomination :

- Madame Marie-Célie Guillaume ;
- Madame Karyn Bayle ;
- Monsieur Gilles Mansard ;

Les administrateurs indépendants de la société FINANCIERE MARJOS sont les suivants :

- Madame Marie Célie Guillaume
- Madame Karyn Bayle
- Monsieur Gilles Mansard
- Madame Aude Planche
- Monsieur Francis Muller
- Monsieur Mathieu Rosy

Enfin, l'Assemblée Générale du 30 juin 2022 a nommé en tant que Co-gérant de la société Monsieur Philippe Gellman.

8.3 OPERATIONS REALISEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX, LES PERSONNES ASSIMILEES ET LEURS PROCHES

Au cours de ces 6 derniers mois, aucun des dirigeants et/ou aucune des personnes qui leur sont liées n'a notifié à la Société, en application des dispositions des articles L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier et 223-22 du Règlement Général de l'AMF, la réalisation d'opérations sur les titres à l'exception des informations données dans le paragraphe 5.3.5.

10 AUTRES INFORMATIONS

10.1 COMMUNICATION DES CHARGES SOMPTUAIRES

Au cours de l'exercice écoulé, aucune charge visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été réintégrée.

10.2 FRAIS GENERAUX EXCESSIFS OU NE FIGURANT PAS SUR LE RELEVÉ SPECIAL

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial au sens des articles 223 quinquièmes et 39-5 du Code Général des Impôts.

10.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention réglementée n'a été conclue entre le 1er janvier 2023 et le 30 juin 2023.

***10.4 PERSPECTIVES ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION SUR LE SEMESTRE
ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2023***

La société entend faire des opérations structurantes pour développer son activité, soutenue par ses actionnaires commanditaires.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES

Nous vous précisons que la gérance ne bénéficie d'aucune délégation de compétence.



Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Financière Marjos

Société en commandite par actions
au capital de 199.675,38 €
58, Avenue de Wagram
75008 Paris

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise
Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile-de-France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Financière Marjos

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Financière Marjos, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels.

2. Observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes semestriels qui expose les hypothèses qui sous-tendent la continuité d'exploitation.

3. Vérification spécifique

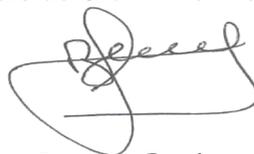
Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Neuilly-sur-Seine, le 22 décembre 2023

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Laurent Bouby
Associé

SCA FINANCIERE MARJOS

**112 avenue Kléber
75016 PARIS**

Situation

au 30 juin 2023



**Caderas
Martin**

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes

Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat (suite)	4
Tableau de flux de trésorerie	5
Annexe	6
Règles et méthodes comptables	7
Faits caractéristiques	8
Notes sur le bilan	10

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 627		4 627	4 627
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 627		4 627	4 627
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	235 541	185 245	50 297	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	26 728		26 728	
Charges constatées d'avance (3)	11 784		11 784	4 122
TOTAL ACTIF CIRCULANT	274 053	185 245	88 808	4 122
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	278 680	185 245	93 435	8 749
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	199 675	199 675
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	278 217	278 217
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	42 748	
Report à nouveau	-1 321 194	-1 321 194
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-36 998	42 748
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-837 552	-800 554
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	46 488	46 488
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	46 488	46 488
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	35	1 079
Emprunts et dettes financières diverses (3)	368 401	218 401
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	352 577	379 849
Dettes fiscales et sociales	163 485	163 485
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	884 499	762 815
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	93 435	8 749
(1) Dont à plus d'un an (a)	368 401	-182
(1) Dont à moins d'un an (a)	516 098	762 997
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	35	1 079
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue (biens)					
Production vendue (services)					
Chiffre d'affaires net					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits					
Total produits d'exploitation (I)					
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variations de stock					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variations de stock					
Autres achats et charges externes (a)			36 798	74 093	66 109
Impôts, taxes et versements assimilés			200		400
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et dépréciations :					
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
- Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges					
Total charges d'exploitation (II)			36 998	74 093	66 509
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-36 998	-74 093	-66 509
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers					
De participation (3)					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)					
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total produits financiers (V)					
Charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
Intérêts et charges assimilées (4)					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total charges financières (VI)					
RESULTAT FINANCIER (V-VI)					
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-36 998	-74 093	-66 509

Compte de résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		117 140	117 140
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges			
Total produits exceptionnels (VII)		117 140	117 140
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		1 088	7 884
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total charges exceptionnelles (VIII)		1 088	7 884
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		116 052	109 256
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
Total des produits (I+III+V+VII)		117 140	117 140
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 998	75 181	74 393
BENEFICE OU PERTE	-36 998	41 959	42 748
(a) Y compris :			
- Redevances de crédit-bail mobilier			
- Redevances de crédit-bail immobilier			
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			111 997
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			1 080
(3) Dont produits concernant les entités liées			
(4) Dont intérêts concernant les entités liées			

Tableau de flux de trésorerie

	Periode 30/06/2023	Periode 31/12/2022
Résultat net	-36 998	42 748
Variation de provision	0	0
Dotations nettes aux amortis. dépr. et provisions	0	0
Produit sur cession d'immobilisations	0	0
Valeur nette de cession des immobilisations	0	0
Variation des stocks	0	0
Variation des créances	-57 958	113 756
Variations des dettes et autres charges à payer	-27 273	-375 996
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-122 229	-219 492
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	0	0
Dépenses en capital pour les immobilisations	0	0
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	0	0
Apports en compte courant	150 001	218 401
Variation des prêts	0	0
Diminution du dépôt de garantie	0	0
Variation des valeurs mobilières de placement	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	150 001	218 401
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	27 772	-1 091
Trésorerie et équivalents de trésorerie, période d'ouverture	-1 079	12
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	26 693	-1 079

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de la situation arrêtée le 30/06/2023, dont le total est de 93 435 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 36 998 euros.

La situation a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes de la situation arrêtée au 30/06/2023.

Règles générales

Les comptes de la situation arrêtée au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Identité de la société consolidante

La société SCA FINANCIERE MARJOS est consolidée dans les comptes du groupe WELL dont la maison mère est

SA WELL
112, avenue Kleber
75016 PARIS

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Déficits antérieurs

Le montant des déficits antérieurs reportables à la clôture de l'exercice 2022 s'élève à 29 535 314 €. Aucune demande de rescrit fiscal n'a été faite par la société afin de valider la réalité de cette créance latente sur l'état.

Financement de la société

La société Financière Marjos n'a pas d'activité opérationnelle. Le financement des différentes charges courantes de la société est assuré par ses associés. A ce titre, le 23 février 2023, les associés commanditaires ont signé avec l'associé commandité, la société Well, un accord sur le financement des charges courantes et exigibles de la société pour un montant total de 150.000 € réparti entre les associés commanditaires.

Preatoni

Au 1er semestre 2023, une procédure a été initiée contre la société Preatoni dirigée par l'ancien Gérant démissionnaire de la société Financière Marjos. La société considère que l'ensemble des travaux juridiques et comptables réalisés depuis 2020 concernant une possible opération de fusion et financés par elle-même ont été détournés par son ancien gérant au profit de tiers.

La société a engagé une procédure devant le Tribunal de Commerce de Paris afin de faire valoir ses droits. Elle demande le règlement des sommes engagées pour un montant de 563.773 €.

Litiges avec l'administration fiscale

La société a fait l'objet d'un contrôle sur pièces au titre de l'exercice 2013 ayant donné lieu à des rappels de taxes sur la valeur ajoutée d'un montant de 160.368 €. Malgré différents recours, la requête de la société a été rejeté par un jugement du Tribunal Administratif de Paris en date du 26 avril 2022. La société n'a pas fait appel de cette décision dans le délai qui lui était accordé. Le montant total à verser de ce litige est de 198.856 €.

La société a engagé un recours à l'encontre de l'ancien propriétaire de Financière Marjos visant à faire valoir la clause de garantie de passif (GAP) concernant la dette de TVA et le paiement direct du montant de la dette de TVA.

Autre litige

En raison de retard dans la publication du rapport financier semestriel de l'exercice ouvert à compter du 1er avril 2016, le Président de l'Autorité des Marchés Financiers a saisi le juge des référés du Tribunal de Grande Instance de Paris pour contraindre la société à publier ses résultats. L'astreinte à payer par la société s'est élevée à 10 000 euros hors pénalités au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

Engagements hors bilan

Néant

Faits caractéristiques

Evénements postérieurs à la clôture

Continuité d'exploitation

Les comptes de la situation arrêtée le 30 juin 2023 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation au regard :

- de l'engagement de l'associé commandité et des associés commanditaires de ne pas demander le remboursement de leur compte courant. Ces derniers assureront un soutien à la société afin de ne pas mettre en risque la continuité d'exploitation.
- De l'apport en compte courant de 150.000 € sur le premier semestre 2023 par les associés commanditaires afin de financer ses dépenses courantes sur l'exercice 2023 et suivants et lui permettre d'apurer une partie de ses dettes d'exploitation
- de l'obtention de lettres de soutien des associés commanditaires et commandité garantissant le financement des dépenses courantes de la société, le règlement des dettes d'exploitation ainsi que les dettes envers l'administration fiscale dans le cas où la société devrait les régler sans délai

Compte tenu des éléments ci-dessus, les co-gérants ont arrêté les comptes la situation au 30 juin 2023 de la société Financière Marjos en considérant qu'il n'existait pas d'incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 627			4 627
Immobilisations financières	4 627			4 627
ACTIF IMMOBILISE	4 627			4 627

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de la situation arrêtée au 30/06/2023 s'élève à 251 952 euros, dont 185 245 euros sont dépréciés, et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 627		4 627
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	235 541	235 541	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 784	11 784	
Total	251 952	247 325	4 627
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital

Capital social d'un montant de 199 675,38 euros décomposé en 19 967 538 titres d'une valeur nominale de 0,01 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	19 967 538	
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	19 967 538	

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2023
Capital	199 675				199 675
Primes d'émission	278 217				278 217
Report à Nouveau	-1 321 194	42 748			-1 278 446
Résultat de l'exercice	42 748	-42 748	-36 998		-36 998
Total Capitaux Propres	-800 554		5 750	42 748	-837 552

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	46 488				46 488
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	46 488				46 488
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	46 488			46 488
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges Total II	46 488			46 488
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	185 245			185 245
Dépréciations Total III	185 245			185 245
TOTAL GENERAL (I + II + III)	231 733			231 733
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes de la situation arrêtée au 30/06/2023 s'élève à 884 499 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	35	35		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	352 577	352 577		
Dettes fiscales et sociales	163 485	163 485		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	368 401		368 401	
Produits constatés d'avance				
Total	884 499	516 098	368 401	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	368 401			

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUE	47 151
Total	47 151

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGE CONSTATE D AVANCE	11 784		
Total	11 784		